

# Bulletin d'inscription LA RANDO DES CLAPAS # 3

**Samedi 26 Juillet 2014**

Départ Samedi Matin à 9h30 aux hangars de le Cuma ( Les "bourdènes)

NOM / PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....VILLE : .....

N° DE TELEPHONE PORTABLE : ..... E.MAIL : .....@.....

DATE DE NAISSANCE : ..... AGE : .....

N° DE PERMIS : .....

COMPAGNIE D'ASSURANCE : ..... N° DE POLICE : .....

NUMERO D'IMMATRICULATION : .....

MACHINE (MARQUE, MODELE, ANNEE et CYLINDREE : .....

La Randonnée LA RANDO DES CLAPAS est une randonnée pour Moto, Quad et SSV (Buggy) homologuées, permis, carte grise et assurance OBLIGATOIRE, sur un tracé ouvert à la circulation, sans notion de vitesse, ni de classement.

Cette balade s'adresse aux possesseurs de machines récentes ou plus anciennes.

Le parcours est entièrement fléché et/ou balisé, plusieurs déviations sont mise en place pour répondre à tous les niveaux de pilotage, et particulièrement pour tenir compte du gabarit des Quads et SSV (Maxi 1,30m de large)

Le soussigné prend l'engagement d respecter le code de la route, il reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par leur assurance et doit, s'il le juge opportun, contracter par lui-même à ce sujet les assurances supplémentaires.

Fait à .....

**Signature du participant**

(précédée de la mention "lu et approuvée)

Le.....

**Ce bulletin doit être dûment complété et envoyé à : Mr SOLIGNAC Damien (trésorier ENDUR'AUBRAC)  
La Croix de Rouby  
48340 SAINT GERMAIN DU TEIL**

accompagné d'un Chèque de **45,00 Euro**. Votre règlement sera encaissé 1 semaine après la date événement  
*(REBOURSABLE sur simple demande écrite jusqu'au 15 Juillet, et sur certificat médical après cette date)*

Les frais d'inscription comprennent la randonnée, l'accès aux parcours banderoles, l'accès au terrain du Moto club ENDUR'AUBRAC, l'assistance et l'encadrement de la randonnée, le casse croûte de midi, l'apéro concert et le repas du soir.

La distance parcourue est d'environ 160km ( 2 x 80kms), et nécessite un ravitaillement A LA CHARGE DU DECLARANT. Le soussigné s'engage à s'équiper de bidon d'essence (métallique de préférence), qui sera acheminé par l'encadrement au point relais du casse croute de Midi (à mi-parcours).

Les participants devons se présenter au contrôle administratif munis du permis de conduire, de l'attestation d'assurance en cours de validité, ainsi que de la carte grise de la machine (**Originaux des papiers OBLIGATOIRE**).